

PROFIL DE POSTE

Date de publication : 21 novembre 2022

Intitulé du poste

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Niveau de recrutement (Catégorie Fonction Publique – Corps)

Catégorie A

Positionnement dans le référentiel des métiers (REFERENS 3)

Branche d'Activités Professionnelles : Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention (BAP G)

Famille d'Activités Professionnelles : Prévention

Emploi-type (singulier): Psychologue

Affectation (service)

Service de Médecine Universitaire du Travail (SMUT)

Contexte et mission du service

Dans le cadre de la création de l'établissement public expérimental, Université de Rennes, au 1er janvier 2023, l'université de Rennes 1 renforce son service de médecine du travail installé dans des nouveaux locaux au cœur du campus de Beaulieu et se dote d'une troisième équipe (médecin, infirmière et assistant médical) ainsi que d'une équipe pluridisciplinaire (2 assistants sociaux, 1 psychologue du travail) pour mieux répondre aux besoins.

Sous la responsabilité du médecin directeur du service, le-la psychologue du travail recruté-e intégrera une équipe expérimentée et un service porté par un projet ambitieux d'élargissement aux établissements d'enseignement supérieur rennais.

Le SMUT de l'Université de Rennes assure la surveillance médicale des personnels des deux universités, des personnels des établissements composants de l'université de Rennes ainsi que les 2 organismes (CNRS, INSERM). Sa mission est de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail, conformément à la déontologie médicale et à la réglementation en vigueur. Il peut être amené à assurer l'accueil et l'orientation des agents dans des situations d'urgence.

Mission du poste

Sous la responsabilité de la directrice du SMUT, le-la psychologue du travail aura pour mission de contribuer à la préservation de la santé psychique des personnels et à améliorer leurs conditions de travail. Il-elle assurera des missions de conseil, d'accompagnement, de sensibilisation, auprès des personnels et de la direction de l'établissement, dans un objectif de prévention des risques psychosociaux.

Le périmètre d'intervention du-de la psychologue est celui des personnels de l'université de Rennes. Il pourra être élargi à des établissements composantes selon les conventions en vigueur et les organismes conventionnés avec le SMUT.

Le-la psychologue travaillera en complémentarité avec les équipes médicales, les assistantes sociales et le pôle Qualité de Vie au Travail (*QVT*) de la DRH pour une prise en charge pluridisciplinaire et de qualité des personnels.

Activités principales

✓ Accompagnement des personnels en situation de difficultés ou souffrances liées au travail :

- conduire des entretiens individuels, à visée d'évaluation, d'accompagnement et/ou d'orientation vers des interlocuteurs appropriés le cas échéant
- aider les personnels à analyser un vécu difficile au travail et à mobiliser les ressources personnelles et environnementales pour élaborer des solutions
- participer à l'analyse des situations collectives de souffrance au travail dans le cadre d'un travail pluri disciplinaire

✓ Conseil à la direction de l'établissement dans ses orientations en favorisant l'amélioration des conditions de travail des personnels et les actions de prévention des risques psycho-sociaux :

- apporter un conseil technique, un accompagnement et une expertise auprès des acteurs de prévention et santé au travail
- conseiller et accompagner les acteurs de l'université participant à de la prévention des RPS et l'amélioration de la QVT (médecins, Direction des Ressources Humaines, Direction de la Prévention Sécurité Environnement, Vice-Présidents)
- participer notamment aux cellules de veille sociale, à la cellule « harcèlement, discrimination, violences sexistes et sexuelles », travailler en lien avec la Vice-Présidente déléguée sur ce sujet, participer au groupe de travail QVT
- participer à certaines actions de prévention collectives ou des groupes de travail relevant de sa compétence à l'échelle de l'établissement ou d'un service

✓ Activités complémentaires :

- gestion administrative liée à la fonction
- participation à la formation spécialisée du CSA en qualité d'expert-e
- mobilisation pour des urgences ou une gestion de crise

Profil et compétences recherchées (savoirs, savoir-faire, et savoir-être)

- Master et double compétence souhaitée en psychologie du travail et psychologie clinique
- Expertise dans son domaine de compétences
- Éthique et déontologie professionnelle
- Connaissances en psychosociologie des organisations
- Connaissances en prévention des RPS
- Connaissance du secteur de soins de la région, en particulier le secteur psychiatrique
- Connaissances du public et du fonctionnement de l'enseignement supérieur
- Appétence au travail en équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à travailler en réseau et avec des personnels d'autres institutions
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Sens de la communication
- Respect du code de déontologie des psychologues

Conditions particulières d'exercice (encadrement/déplacements/astreintes...)

- Rémunération attractive et régime de congés avantageux
- Quotité de travail : temps plein
- Lieu d'exercice principal sur le campus universitaire rennais de Beaulieu
- Déplacements sur les différents sites distants de l'université de Rennes (Côtes d'Armor)

Modalités de recrutement

- Emploi proposé en contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI)
- Poste à pourvoir en janvier 2023
- Contact pour des informations complémentaires : Dr. IMBERT- OSMOND olivia.imbert-osmond@univ-rennes1.fr
- Dépôt des candidatures (lettre et CV) exclusivement à l'adresse mail dédiée :

job-ref-0s87ehmeur@emploi.beetween.com